





La Mutualité de Cautionnement *(MC)* vient de lancer un nouveau produit pour répondre à une demande grandissante de la part des entreprises :

#### LE CAUTIONNEMENT DES GARANTIES LOCATIVES BANCAIRES



- ✓ **Allégement de la charge financière** que représente une garantie locative
- ✓ **Moins d'apport personnel bloqué** (nantissement en cash à fournir pour la garantie locative) permettant ainsi d'employer les fonds propres à d'autres finalités

# ✓ Cautionnement à hauteur maximale de 50% du montant de la garantie locative sur les 3 premières années

DÉTAILS DU PRODUIT

- ✓ **Réduction dégressive** de la couverture du cautionnement à partir de la 3<sup>e</sup> année diminution sur base annuelle du montant équivalent à un loyer payé par l'entreprise
- ✓ Couverture à 0€ au terme du contrat de cautionnement durée à définir au cas par cas
- ✓ Demande évaluée par le comité décisionnel de la MC sur base de l'accord de principe transmis par la banque partenaire (liste disponible sur notre site internet)
- ✓ Appel à garantie : payable à 1ère demande en cas de dénonciation de la garantie locative par la banque

### 

- ✓ Contrat tripartite (banque, entreprise, MC)
- Contrat reprend les éléments-clé du financement (objet, montant, durée, sûretés) & le montant, la durée et les conditions du cautionnement tel qu'accordés par la MC
- Commission à payer par l'entreprise sous forme de prime unique à la signature du contrat de cautionnement (détails ci-dessous)

#### **MODALITÉS PRATIQUES**

Type de financement & tarif\*

Garantie locative - 1%

#### Secteurs d'activité éligibles

Commerce

Horeca

Prestation de services

Artisanat

Indépendant / Profession libérale

#### Documents à fournir (en principe par la banque)

- ☑ Accord de principe de la banque
- ☑ Données financières (bilan & comptes PP/business plan)
- ☑ Montant de la garantie, durée & sûretés & fonds propres
- ☑ Statut, n° RCS et autorisation d'établissement
- ☑ Informations sur structure & associés
- \*(réduction de 0.25% pour les entreprises ressortissantes de la Chambre de Commerce)

## EXEMPLE Montant de la garantie locative: 30.000€ Fonds propres bloqués par l'entreprise : 15.000€ Loyer mensuel payé par l'entreprise : 5.000€ Montant du cautionnement MC: 15.000€ (50%) Durée du cautionnement : 5 ans Couverture du cautionnement : Année 1 - 3 Année 4 Année 6 Année 5 15.000€ 10.000€ 5.000€ 0€ COMMISSION (sous forme de prime unique)

Prime = (Montant caution. MC x Durée caution. x Tarif) + Part(s) sociale(s) de 25€ par tranche de 25.000€ de caution.

(15.000€ x 5 x 1% = 750€) + 1 x 25€ = 775€

Pour toute question, contactez-nous : Numéro de téléphone : (+352) 42 39 39-878

Mutualité de Cautionnement - société coopérative 14, rue Erasme L-1468 Luxembourg-Kirchberg

E-mail: cautionnement@houseofentrepreneurship.lu

Web: www.cautionnement.lu

